



**Vins du
Jura**
COMITÉ
INTERPROFESSIONNEL
DES VINS DU JURA

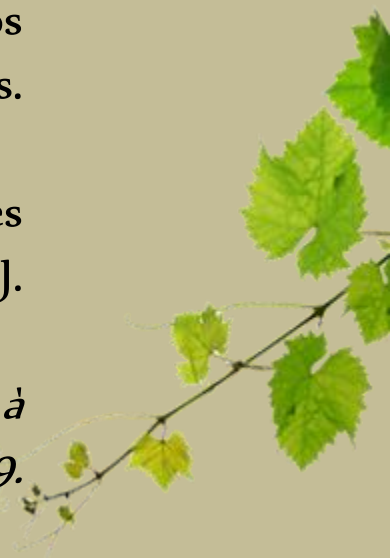
Demat'vin Jura Votre DRM en ligne !



Un outil efficace et facile pour simplifier vos démarches administratives.

Vos registres de cave/DRM dématérialisés envoyés directement à CIEL (prodouane) via l'extranet CIVJ.

La dématérialisation des DRM devient obligatoire à compter du 1^{er} septembre 2019.





Demat'vin Jura pour qui ?

Tous les viticulteurs, caves coopératives et négociants (en cours) qui ont le statut d'entrepositaire agréé (EA) et qui sont ressortissants de l'interprofession (CIVJ).

Un choix de vos élus au CIVJ pour s'engager et vous accompagner dans la dématérialisation.

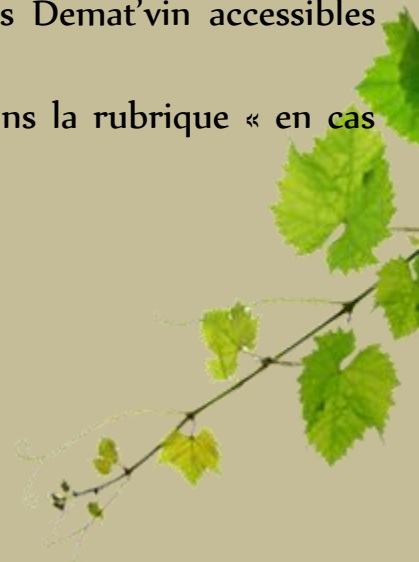


Comment le CIVJ vous accompagne ?

- ✓ **Mise en place de formation (ADPFA)** assurée par des formateurs spécialisés Demat'vin

- ✓ **Aide aux utilisateurs**
Mise à disposition de plusieurs guides consultables dans Demat'vin accessibles sur la page d'accueil.
En cas de difficulté, envoi d'e-mail avec copie d'écran dans la rubrique « en cas de problèmes sur le site ».

- ✓ **Assistance** : compta@jura-vins.com



Quels services offerts ?

✓ Gérer vos DRM* et votre registre de cave

En saisie manuelle : déclaration de votre registre de cave / DRM, reports des stocks... ect.

✓ Demat'vin offre également la possibilité d'une tenue de comptabilité matière.

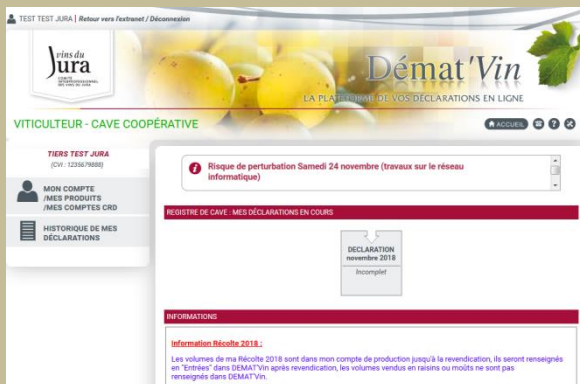
Pour les professionnels qui utilise un logiciel de gestion de cave (type Isagri, Amphora, Déclic...) envoi direct de votre DRM afin de pré-remplir Demat'vin, pour envoi à CIEL**.

✓ Consulter et imprimer vos déclarations à tous moments

✓ Connexion de Demat'vin à CIEL

DRM* : Déclarations Récapitulatives mensuelles

CIEL** : Le service de la douane pour vos Contributions Indirectes En Ligne



✓ Demat'vin pré-rempli dans CIEL votre déclaration

- Vos mouvements (entrées/sorties) dans la balance des stocks en droits suspendus et/ou en droits acquittés de votre compte principal,
- Vos mouvements de CRD (capsules représentatives des droits),
- Les documents d'accompagnement pré-validés (DAA-DAC-DSA-DSAC)
- Les défauts d'apurement

Comment adhérer ?

- ✓ **Remplir et retourner au CIVJ la convention d'adhésion à Demat'vin**
Disponible sur www.jura-vins.com/documents-a-telecharger.htm
- ✓ **Demander l'habilitation à CIEL**,
remplir et signer la convention d'adhésion et d'habilitation à CIEL disponible sur www.jura-vins.com/documents-a-telecharger.htm et la renvoyer en deux exemplaires au bureau des douanes.
- ✓ **Suivre une formation obligatoire**,
renseignements calendrier à l'ADFPA 03 84 35 14 30
- ✓ **Faire parvenir un exemplaire de votre attestation de formation** au bureau des douanes afin que votre adhésion à CIEL, devienne effective.
- ✓ **Détenir un compte « Espace adhérent »** sur le site www.jura-vins.com

Nous vous conseillons d'effectuer ces démarches dès maintenant.

Château Pécauld
BP 41 - 39602 Arbois cedex
Tél. 03 84 66 26 14
Fax 03 84 66 10 29

www.jura-vins.com
E mail : civj@jura-vins.com